

Septembre 2024

Lancement du programme

Cadres d'avenir

Jeune bachelier ou étudiant souhaitant partir
en formation dans l'Hexagone ?

"Cadres d'avenir" apporte son aide aux jeunes diplômés
envisageant un retour aux sources.

Informations :

MARTINIQUE.GOUV.FR



Le dispositif Cadres d'avenir recrute sa première promotion 2024-2025

Ce dispositif vise à promouvoir la formation de cadres intermédiaires ou supérieurs pour soutenir le développement économique du territoire.

Les étudiants ou futurs étudiants sont sélectionnés pour effectuer une formation universitaire dans l'Hexagone dans un secteur jugé prioritaire, avec un accompagnement financier et pédagogique d'une durée maximale de 5 ans. Les bénéficiaires s'engagent à revenir exercer leur activité professionnelle, en lien avec la formation suivie, en Martinique.

La mobilité des étudiants inscrits au programme Cadres d'avenir est opérée par LADOM. A ce titre, ces derniers bénéficient d'un accompagnement pluriel tout au long de leur formation.

À l'issue de la formation, les personnes sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement afin de faciliter leur retour et leur emploi sur un poste de cadre intermédiaire ou supérieur, dans le secteur de la formation suivie.

CADRES D'AVENIR C'EST :

- l'aide à l'installation de 800 euros ;
- l'aide financière au déplacement (mobilisable une fois par an) ;
- les indemnités mensuelles jusqu'à 808 €. (déductibles des ressources financières)

Les candidatures sont ouvertes

du 1er avril au 25 mai 2024



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Informations :
[MARTINIQUE.GOUV.FR](https://www.martinique.gouv.fr)

